



**DESCRIPTIF DU PROGRAMME DE RACHAT D'ACTIONS
QUI SERA SOUMIS AUX ACTIONNAIRES
LORS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 31 MAI 2006**

I. Nombre de titres et part du capital détenus par BURELLE SA et répartition par objectifs des titres de capital détenus au 11 mai 2006

Au 11 mai 2006, BURELLE SA détient 5 772 actions propres, soit 0,31% du capital social, réparties comme suit :

5 772 actions	Contrat de liquidité AFEI
---------------	---------------------------

II. Objectifs du programme de rachat d'actions

Les actions achetées pourront être utilisées, par ordre de priorité décroissante aux fins de:

- 1- l'annulation ultérieure des actions,
- 2- la conservation des actions en vue de les remettre ultérieurement en échange ou en paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe
- 3- l'animation du marché secondaire des titres de la société par un prestataire de services au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers,
- 4- l'attribution d'actions gratuites à des salariés et mandataires sociaux du Groupe dans le cadre des articles L 225-197-1 et suivants du Code de commerce,
- 5- l'attribution d'options d'achat d'actions à des salariés et mandataires sociaux du Groupe.

III. Part maximale du capital, nombre maximal, caractéristiques des titres que Burelle SA se propose d'acquérir et prix maximum d'achat

Burelle SA dispose de la faculté d'acquérir au maximum et au total 10 % de son capital, soit, à la date du 11 mai 2006, 187 030 actions de 15 € de valeur nominale chacune.

Compte tenu des 5 772 actions propres déjà détenues au 11 mai 2006, le nombre maximum d'actions susceptibles d'être acquises dans le cadre de ce programme de rachat d'actions est de 181 258 actions.

En conséquence, le montant cumulé des acquisitions net de frais ne pourra excéder 36,3 millions d'euros sur la base d'un prix maximum d'achat de 200 euros tel que prévu dans la 6^{ème} résolution de l'Assemblée Générale Ordinaire du 31 mai 2006.

IV. Durée du programme de rachat d'actions

18 mois à compter de l'approbation de la 6^{ème} résolution soumise au vote des actionnaires lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 31 mai 2006, soit jusqu'au 30 novembre 2007.

V. Opérations effectuées, par voie d'acquisition, de cession ou de transfert, dans le cadre du précédent programme de rachat d'actions

Bilan du précédent programme de rachat (période du 1^{er} janvier 2005 au 11 mai 2006) :

Nombre de titres composant le capital de Burelle SA au début du programme	2 011 118 actions
Capital autodétenu de manière directe et indirecte au début du programme	152 230 actions 7,57 % du capital
Informations cumulées depuis le 1^{er} janvier 2005 jusqu'à la date du 31 décembre 2005 :	
Nombre de titres achetés en 2005	4 774 actions
Nombre de titres vendus en 2005	9 804 actions
Nombre de titres transférés en 2005	-
Nombre de titres annulés en 2005	140 815 actions
Nombre de titres détenus au 31 décembre 2005	6 385 actions 0,34% du capital
Nombre de titres annulés au cours des 24 derniers mois	140 815 actions
Nombre de titres achetés du 1 ^{er} janvier 2006 au 11 mai 2006	1 266 actions
Nombre de titres vendus du 1 ^{er} janvier 2006 au 11 mai 2006	1 879 actions
Nombre de titres transférés du 1 ^{er} janvier 2006 au 11 mai 2006	-
Nombre de titres annulés du 1 ^{er} janvier 2006 au 11 mai 2006	-
Nombre de titres détenus au 11 mai 2006	5 772 actions 0,31% du capital
Valeur comptable du portefeuille au 11 mai 2006	659 123 euros
Valeur de marché du portefeuille (<i>sur la base du cours de clôture du 11 mai 2006 s'élevant à 144 euros</i>)	831 168 euros